

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87
CRÈQUES POSTAUX IV B 1313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

La défense des locataires

Exposé de M^r Aubert, avocat
à l'assemblée des locataires du vendredi 21 mars

(Suite)

C'est cette Protection que, dans son Rapport aux Chambres de juillet 1922, le C. F. a déclaré vouloir supprimer dès le 1^{er} mai 1924.

Quelle serait, en cas de suppression, la situation juridique en ces matières? Ce serait de nouveau la liberté absolue du Code des obligations: durée du bail, loyers, seraient fixés entre parties sans que les autorités puissent intervenir.

Liberté absolue? C'est une manière de parler. Liberté, oui, si la pénurie avait pris fin, si l'offre et la demande étaient égales.

En réalité ce serait «liberté» pour le propriétaire d'imposer la durée qui lui convient, et le prix qu'il désire.

«Obligation» pour le locataire d'accepter l'une et l'autre: plus de fixation de loyers maxima; plus de réduction de loyers exagérés; plus d'annulation de congés injustifiés.

Liberté absolue? Non, car il ne faut pas se le dissimuler, la situation n'a pas changé; la pénurie existe toujours et les appartements s'arrachent encore au point que le C. C. se voit contraint de loger à nouveau plusieurs familles dans des collages. Supprimer l'arrêté, ce serait dès lors déclencher une hausse, que ceux des propriétaires qui ne se contentent pas de loyers normaux, grillent d'imposer; ce serait de nouveaux déménagements, de nouveaux départs. L'horlogerie n'est pas si florissante pour que nos horlogers, qui constituent la presque totalité de la population locataire, puissent se payer le luxe d'une hausse!

Et il n'y a pas que des L., il y a des propriétaires, des patrons intelligents qui le comprennent, car c'est en perspective un nouveau coup pour l'horlogerie, c'est rendre plus précaire la situation de beaucoup d'ouvriers qualifiés, c'est peut-être provoquer leur départ, faire perdre à l'horlogerie, qui n'en a plus trop, une nouvelle partie de cette main-d'œuvre qui l'avait rendue célèbre!

L'arrêté devait être abrogé « aussitôt, ont déclaré les Chambres fédérales, que l'intérêt du pays le permettra. »

Cette condition est-elle remplie? Nous ne connaissons pas suffisamment la situation dans les autres cantons. Pour ce qui concerne le nôtre, et plus particulièrement notre ville, nous pouvons déclarer catégoriquement (pour les raisons que nous venons d'énumérer): Non!! et c'est si vrai que le Conseil d'Etat, interrogé sur ce point par le C. F., a lui aussi répondu: « Non! L'intérêt du pays ne permet pas la suppression de l'arrêté. »

Luttez donc pour le conserver!

Luttez? Mais comment? Vous n'allez évidemment pas chercher des mitrailleuses à Colombier?! Vous n'avez que les armes de la démocratie, et, en l'espèce, une seule: une pression sur les autorités sous forme de notes, de résolutions, pression qui doit être exercée non de La Chaux-de-Fonds seulement, mais de toutes les villes importantes, de tous les cantons; il faut que les autorités compétentes auxquelles vous vous adressez aient l'impression que ce que vous leur direz représente non pas le vœu d'une partie de la population d'une ville, d'un canton, mais de la majorité du peuple. Je crois que le nécessaire a du reste déjà été fait par vos dirigeants pour coordonner l'action à entreprendre.

Je vous ai parlé d'autorités compétentes. Ainsi que je vous l'ai exposé tout à l'heure, il y en a deux, le C. F. et l'Assemblée fédérale. Il faut donc agir auprès des deux.

1. Apres du C. F., pour lui dire que l'intérêt du pays ne permet pas une abrogation de l'arrêté. Le C. F. a, en juillet 1922, déclaré dans son rapport à l'Assemblée fédérale qu'il envisageait l'abrogation intégrale pour le 1^{er} mai 1924 « sous réserve de circonstances inattendues ». Eh bien, il faut qu'il sache que ces circonstances inattendues existent: c'est la prolongation de la crise industrielle, c'est la non-diminution de la pénurie des logements.

2. Apres de l'Assemblée fédérale, pour qu'elle ne demande pas au C. F. l'abrogation de l'arrêté. Comment agir auprès d'elle? C'est ici une question de tactique, dont M. Graber, en parlementaire avisé, vous parlera certainement.

Mais il y en a encore une autre chose à faire. Dans son rapport aux Chambres fédérales, le C. F. avait déclaré que de 1922 au 1^{er} mai 1924, il examinerait s'il était « nécessaire d'introduire des dispositions nouvelles dans le Code des obligations de nature à parer au danger de crises du logement ».

C'est là qu'une deuxième lutte doit être entreprise par les Ligues des locataires, non pas ce soir, mais sans attendre davantage: il faut qu'elles travaillent à coordonner les efforts de tous les locataires suisses, pour obtenir une modification du Code des obligations sur la matière, par l'introduction de règles nouvelles.

Ces règles nouvelles devraient autoriser les

La course au bec de gaz. Les premiers arrivants

Dans l'espace de quelques jours, nous avons rencontré successivement deux fabricants d'horlogerie qui se plaignent des difficultés créées à l'exportation de leurs produits par le protectionnisme de MM. Laur et Schulthess.

Parce que ces deux derniers messieurs ne veulent pas laisser pénétrer en Suisse, en quantité quelque peu abondante, la viande et les œufs de la République Argentine, celle-ci a frappé, paraît-il, les montres suisses de droits d'entrée quasi prohibitifs. En outre, elle songerait à frapper d'une taxe de luxe spéciale notre bijouterie.

On peut à la rigueur se passer de montre et plus facilement encore de bijoux, mais il est très difficile de se passer de nourriture, de sorte que dans la lutte économique engagée par notre gouvernement avec les Argentins, ce ne sont pas ceux-ci qui souffriront le plus, mais nous. D'ailleurs, il n'est pas dit que les Argentins se passeront de montres et de bijoux parce qu'ils ferment la porte aux nôtres. Ils peuvent en demander aux Allemands qui seront sans doute très heureux de leur en envoyer en échange d'une viande saine et bon marché. Le monde, pendant quelques années, s'est passé complètement de la Russie; elle ne nous envoyait rien et nous n'exportions rien chez elle. A la rigueur, le monde pourra bien aussi se passer de la Suisse si nous nous obstinons à nous placer en marge de la vie économique. Ce sera un fait accompli lorsque la formule de M. Laur: « La Suisse doit se suffire à elle-même » sera réalisée.

Mais pourquoi donc messieurs les fabricants d'horlogerie se plaignent-ils? Avec d'autres industriels placés comme eux, ils ont accepté, si ce n'est expressément, du moins tacitement, les tarifs douaniers et les restrictions d'importation. Nous n'avons pas très bien compris pourquoi et

peut-être qu'eux-mêmes seraient assez embarrassés de nous l'expliquer. C'est peut-être parce que feu M. le conseiller national Mosimann, ancien fabricant d'horlogerie et président de la commission des douanes, leur avait affirmé que le protectionnisme est une bonne affaire. Lui-même l'avait entendu dire par M. Schulthess qui lui procurait en même temps que des idées de ce genre de nombreuses « mèches » dans divers comités et commissions politiques. M. Schulthess à son tour tenait cette idée de M. Laur sans l'appui duquel sa position au Conseil fédéral eût été maintes fois plus que chancelante. C'est ainsi souvent que les idées se transmettent. Elles deviennent des convictions d'autant plus solides qu'elles se tiennent mieux à cheval sur des combinaisons d'intérêts qui n'ont rien de commun avec l'intérêt général.

Si messieurs les fabricants ont réfléchi, ce qui n'est pas absolument certain, ils se seront peut-être dit que les douanes après tout étaient un impôt qui les dispensait probablement d'autres charges. Oui, mais l'explication ne vaut pas pour les restrictions d'importations, ni pour le monopole du blé qui, à lui seul, par exemple, coûte entre 80 et 100 millions de francs annuellement aux consommateurs suisses. Et puis comment croire qu'ils aient admis comme bons un impôt et des restrictions qui ferment les marchés à leur marchandise, tout en renchérissant considérablement la main-d'œuvre et la matière qu'ils emploient.

Il vaut mieux pour eux supposer qu'ils n'ont pas réfléchi, que c'est maintenant seulement qu'il leur vient quelques idées sur la question et que pour peu qu'ils persévèrent, ils finiront par avoir là-dessus une opinion un peu raisonnable. Ce jour-là, nous nous trouverons d'accord avec eux.

C. NAINE.

cantons, ou même les communes, à prendre en cas de crise du logement, toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette crise, sans avoir besoin d'une autorisation du C. F. qui se fait parfois attendre des années.

Elles devraient même indiquer aux cantons ou aux communes, les mesures qu'ils pourront prendre, et je n'en vois pas qui soient meilleures que celles qui ont fait leurs preuves, soit:

1. Fixation de loyers maxima;
2. Réduction des loyers excessifs, acceptés par les locataires par suite de la pénurie;
3. Annulation des congés injustifiés, et application de ces mesures aux locataires et aux fermiers, et application de ces mesures aussi bien aux immeubles construits après qu'avant 1918.

Les L. ne seront plus alors protégés par un droit exceptionnel, qui peut être abrogé d'un jour à l'autre par le C. F., mais par un droit codifié, qui parce qu'il est contenu dans un Code, est presque indéclinable.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je puis vous conseiller.

D'autres directives vous seront encore, je pense, données ce soir.

Quelques qu'elles soient, il y a, en perspective, un travail de longue haleine, qui n'aboutira pas facilement, mais qui! on lutte avec plaisir, lorsque la cause est belle! Aussi permettez-moi, en terminant, de vous souhaiter, de nous souhaiter, de prochains et complets succès. (Fin.)

ECHOS

Mariage de... raison après 42 ans de fiançailles

Gundner, fils d'un fermier de la ville d'Aarau (Suisse), s'était épris, il y a 42 ans, d'une jolie fille de la région. Mais Gundner était ambitieux, écrit le « Populaire ».

— Nous ne nous marierons, dit-il à son amie, devenue bientôt sa fiancée, que lorsque je serai millionnaire.

La jeune fille accepta. Gundner gagna la Californie, à titre de cultivateur. Et, pendant quarante-deux ans, au cours desquels il connut des fortunes diverses — riche un jour, pauvre le lendemain, — il n'oublia jamais la douce enfant qui, philosophiquement, l'attendait... sous l'orme toujours grandissant. Ces amoureux exceptionnels échangèrent 42 photographies — une par an — et 2600 lettres d'amour.

Enfin, le million désiré vint récompenser tant de constance. Gundner, le mois dernier, a vendu le « ranch » qu'il possédait par delà les océans, et le mariage va se célébrer en grande pompe dans le petit village.

Grâce aux photographies échangées, les deux fiancés n'ont eu, paraît-il, aucune peine à se reconnaître, mais il leur faut se hâter si, pour terminer comme il convient leur édifiant roman, ils veulent avoir beaucoup d'enfants.

Madame. — Mon cher ami, quel bijou m'achèteras-tu aujourd'hui pour le bal de ce soir?

Monsieur. — Chère épouse, la plus belle parure d'une femme est un visage riant, et cette parure-là ne coûte rien.

Echos internationaux

Les grands industriels affirment de plus en plus ouvertement leur dessein de devenir des directeurs de politique. En France, ils amassent en ce moment-ci des dizaines et des dizaines de millions pour « faire les élections ». En Allemagne, ils viennent d'avoir à Berlin une grande assemblée à laquelle ont participé presque toutes les autorités bourgeoises, politiques et militaires. On y a parlé de change, de réparations et le représentant du hodingo Stinnes, le directeur général Vögler y a parlé en faveur de la République, mais contre le socialisme, qui est le plus sûr soutien de cette République.

Le « Vorwärts » publie un document secret dévoilant qu'une organisation nationaliste, le Casque d'acier, avait engagé des conversations avec Stresemann, alors chancelier, et von Seeckt, général en chef, pour établir en Allemagne une dictature reposant sur un directoire tout puissant qui aurait fait fusiller les meneurs grévistes et pendre les spéculateurs.

Nous avons déjà dit à nos lecteurs l'émotion provoquée à Budapest par la révélation faite par un ancien prisonnier et qui établit que les deux rédacteurs socialistes de la « Repszava » avaient été martyrisés par des officiers dans leur prison, puis jetés dans le Danube. L'émotion publique est telle qu'une enquête a dû être ouverte. On vient d'appeler en témoignage l'ancien ministre Berniczky, qui avait affirmé au parlement que les criminels étaient connus, mais que les autorités militaires avaient empêché la vérité d'être connue.

Le comité du Casque d'acier vient de reconnaître l'authenticité du document révélé par le « Vorwärts », mais déclare que c'est l'œuvre d'un ancien chef de leur organisation aujourd'hui démissionné. En outre, ce document aurait été volé par un employé pour favoriser l'excitation contre le Casque d'acier. Assez joli l'aveu... et l'excuse!

Les communistes de Berlin déclarent qu'ils marchent aux urnes pour démolir le parti socialiste devenu parti bourgeois et pour démolir le Reichstag. Il ne faut pas s'en émouvoir, les communistes de Bâle aussi déclarent que les socialistes suisses sont... des bourgeois. E.-P. G.

Le Parti radical, le Parti libéral de La Chaux-de-Fonds, ont lutté le 17 février dernier contre la journée de huit heures

EN ANGLETERRE

La grève des tramways de Londres

Une caricature anglaise de Ramsay Mac Donald montre celui-ci occupé à lire le programme de sa semaine un lundi matin à déjeuner: « Grève. Lettre à M. Poincaré. Grève. Affaire de Singapour. Grève. Question des réparations. Grève. Remèdes contre le chômage. Grève. Question du logement. Grève. Désarmement. Grève, etc. » jusqu'à la fin de la page.

Il est évident qu'il n'est pas facile de gouverner dans des conditions pareilles. On croit volontiers ici que ces grèves éclatent précisément parce qu'il y a un gouvernement travailliste au pouvoir. C'est une erreur. La presse anglaise bourgeoise reconnaît que la plupart de ces conflits auraient eu lieu dans tous les cas. La vérité, c'est que les partis bourgeois préfèrent de beaucoup voir un gouvernement socialiste être embarrassé par ces difficultés que d'être obligés de siéger à sa place en ce moment-ci.

Si ces grèves successives ne sont pas commodes pour Ramsay Mac Donald, il ne faut cependant pas regretter que ce dernier soit au pouvoir à l'heure où elles éclatent. Un gouvernement socialiste, même en minorité, peut au moins faire apparaître au public la vraie signification sociale de ces événements et en indiquer les causes profondes au pays tout entier.

C'est ce qui vient d'arriver à propos des tramways. Il y avait un véritable chaos dans l'organisation des transports à Londres. Le régime de la libre concurrence et de la rivalité des compagnies a fatalement abouti à une situation inextricable. Les autobus ruinaient les tramways et se multipliaient à tel point dans les rues de Londres qu'on ne pouvait bientôt plus les traverser sans attendre toutes les fois cinq bonnes minutes au coin d'un trottoir sous le bâton pacifique d'un grand policeman jamais pressé. Si les taxis sont bon marché à Londres, c'est qu'ils ne servent pas à grand'chose, car ils doivent attendre encore bien plus longtemps que les piétons.

Il y aurait donc lieu de développer un peu la circulation souterraine dans les métros pour dégager les rues. Le gouvernement travailliste n'a pas manqué de mettre toutes ces choses devant le public et devant la Chambre des Communes. Il a fait adopter à celle-ci une loi qui subordonne le trafic de Londres au ministère des transports avec un conseil central composé de représentants municipaux et de délégués du personnel et des compagnies. La grève a permis le vote immédiat de cette loi, qui serait restée sans cela dans les cartons d'une commission.

D'autre part, le gouvernement avait fait signer au roi une proclamation de « l'état d'urgence », qui lui donnait les pleins pouvoirs pour sortir du gâchis. Le Conseil exécutif des Trade-Unions demandait à Mac Donald d'organiser d'office la reprise du travail au compte de l'Etat en donnant immédiatement à tous les employés les salaires augmentés qu'ils réclamaient. Devant cette menace pour leurs intérêts, les propriétaires ont cédé au dernier moment et accordé une augmentation de fr. 8,50 par semaine pour les conducteurs et les receveurs et de fr. 6.— pour les autres employés des tramways. La différence entre ces chiffres et les fr. 10.— réclames par les grévistes serait comblée par arbitrage en tenant compte de l'élévation du prix de la vie.

A l'heure où paraîtront ces lignes, on saura si le personnel accepte ces conditions. Le comité exécutif a jugé que la grève pouvait se terminer par cette victoire et les employés du métro ont décommandé l'arrêt du travail qu'ils venaient de décider pour appuyer leurs camarades. Il s'agit maintenant de réorganiser tout le trafic de Londres sur des bases meilleures. Edm. P.

Espéranto

Succès international à Lyon. — A Lyon, le maire, M. Herriot, a ouvert le 1^{er} mars un congrès scientifique international pour encourager les relations commerciales. Le premier jour, le congrès a accepté la résolution recommandant l'enseignement et l'emploi de l'Espéranto comme langue mondiale auxiliaire pour faciliter le commerce du monde entier.

Enseignement obligatoire de l'Espéranto dans une école de Paris. — L'Espéranto est maintenant enseigné obligatoirement à l'Ecole supérieure de commerce féminine de Paris.

Rapport du Conseil d'Etat de Genève sur l'Espéranto. — Le Conseil d'Etat de Genève vient de publier le rapport de la Direction des Ecoles au sujet de l'expérience faite pendant deux ans dans l'enseignement obligatoire de l'Espéranto dans le degré supérieur de l'Ecole primaire. Le rapport constate que les élèves ont réussi à parler et à écrire la langue après neuf mois de cours avec deux leçons par semaine et que cet enseignement a influencé favorablement l'étude de la grammaire française.

Camarades des sections, rappelez-vous que les listes électorales doivent être déposées, d'après la nouvelle loi neuchâtelaise, VINGT JOURS A L'AVANCE.



FOOTBALL

PARIS, 1. — Havas. — La Hollande, l'Espagne, la Lithuanie et la Bulgarie ont fait savoir au Comité olympique français qu'elle enverront des équipes de football pour participer au tournoi des Jeux olympiques. En outre, l'Espagne s'est engagée pour le tennis, la natation et le polo. La Pologne enverra une équipe d'athlétisme, une équipe de football, des gymnastes, des cyclistes, des cavaliers et des tireurs.

On jouera probablement dimanche prochain à La Chaux-de-Fonds

S'il ne tombe pas de neige cette semaine, le match Servette-Etoile, sur le terrain d'Etoile, aura lieu dimanche prochain. C'est une belle rencontre en perspective.

GYMNASTIQUE

Calendrier des fêtes de gym pour 1924

Couvet. Fête cantonale neuchâteloise des gymnastes artistiques (la date sera fixée ultérieurement).

Sainte-Croix, 25 mai. Fête romande de lutte.

Bienne, 26 mai (évent. 1^{er} juin). Fête cantonale bernoise aux jeux nationaux.

La Chaux-de-Fonds, 1^{er} juin. Fête cantonale neuchâteloise aux nationaux. (Organisée par la section « Abeille »).

Lausanne, 15 (évent. 22 juin). 1^{re} fête cantonale des gymnastes à l'artistique.

Colombier, 29 juin. Cinquantenaire de l'Association neuchâteloise. Concours individuels.

Lausanne, juillet. Réunion des sections féminines.

Delémont, 26-28 juillet. Fête cantonale bernoise.

Lugano, 15-17 août. XVIII^{me} fête cantonale tessinoise.

Brougg, 17 ou 24 août. Fête fédérale des gymnastes à l'artistique.

Lucens, 24 août. Fête romande de lutte.

La Chaux-de-Fonds, 6-7 septembre. Réunion annuelle des vétérans-gymnastes suisses.

AVIATION

Un aviateur norvégien veut atteindre le pôle Nord

Un jeune aviateur norvégien a réuni les capitaux nécessaires pour entreprendre un vol du Spitzberg au pôle Nord et retour. Il croit pouvoir accomplir le raid en 15 heures. Il partirait probablement au cours du printemps.

MOTOCYCLISME

Grand prix de Suisse des voitures, motocyclettes et motocyclettes avec side-cars les 14 et 15 juin

L'Automobile Club de Suisse et l'Union motocycliste suisse viennent de se mettre d'accord pour organiser leurs Grands Prix à la même date (14 et 15 juin) et sur le même circuit. Premier Grand Prix de Suisse des voitures et side-cars (U. H. S.). Les deux épreuves sont internationales.

Communiqués

Ecoles secondaires. — Les personnes qui désirent inscrire leurs enfants au Gymnase, à l'Ecole normale ou à l'Ecole supérieure des jeunes filles sont rendues attentives à l'annonce paraissant dans ce numéro. L'année scolaire 1924-25 commencera le lundi 5 mai.

Ecole des travaux féminins. — L'année scolaire étant sur le point de s'ouvrir, il est utile que tous les intéressés prennent connaissance de l'annonce détaillée qui paraît dans la « Sentinelle » d'aujourd'hui. Tous les renseignements complémentaires sont fournis par la Direction, au Collège des Crêtets. Les inscriptions pour les cours et apprentissages sont encore reçues jusqu'au 10 avril.

Marguerite Carré nous revient. — Après l'excellent hors-d'œuvre du théâtre vaudois, voici venir, hors saison, le grand extra : Mme Marguerite Carré reviendra à La Chaux-de-Fonds, jeudi 10 avril, dans « La passante », de Kistemaeckers. L'impresario Jean Bertran, dont tous les spectacles furent toujours de premier ordre, a entouré la grande vedette d'une troupe d'élite, en tête de laquelle M. Georges Portal.

On sera sage de retenir la date du jeudi 10 avril. Les Amis du Théâtre retiendront leurs places à partir du lundi 7 (sans coupon), le public dès le mardi 8 avril.

La Vente en faveur du Lien aura lieu les vendredis et samedis 4 et 5 avril, au local du Lien, Hôtel des Familles, Premier-Mars 3. Les quatre salles du premier étage seront transformées en comptoir de vente, salle d'attractions et buffet.

Des objets confectionnés avec talent, des pâtisseries de choix, des attractions variées, tout cela sera à la disposition de chaque visiteur contre... un petit entre-baillement de son porte-monnaie ! Disons encore qu'une graphologue dévouée et experte vous parlera de vos nombreuses qualités et de vos mignons défauts. Le soir du vendredi 4 avril, une agape à prix modique réunira les membres du Lien et leurs familles. S'inscrire au Secrétariat de paroisse, Cure 9, jusqu'au 2 avril au plus tard. En voilà assez, membres et amis des Liens pour vous rappeler que nous comptons sur votre présence. Votre collaboration est nécessaire à la prospérité et à l'essor de notre société.

Königsmark, à la Scala. — Le succès sans précédent de cet admirable film Pathé, interprété par Huguette Duflos, Jean Ayme, Jacques Catelain, oblige la direction à solliciter de son honorable clientèle l'amabilité d'user de la location qui est ouverte de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

L'Apollo, triomphe... avec Le Pari fantastique et Les Ombres de New-York.

FAITS DIVERS

Une Américaine assure ses fossettes pour deux millions et demi

Plusieurs journaux anglais annoncent qu'une jolie Américaine, qui a gagné récemment un prix de beauté, a fait assurer ses fossettes par une compagnie d'assurances de Londres, pour une somme de 25,000 livres, soit près de deux millions et demi de francs.

La crème **RAS** Ce n'est pas un dire, mais un fait : La crème „RAS“ contient de la graisse pure La crème „RAS“ brille comme nulle autre La crème „RAS“ est incomparable et bon marché

Dès le 15 avril, mes boîtes seront pourvues d'un système patenté d'ouverture.

A. SUTTER, OBERHOFEN (Thurgovie)
Fabriques de produits chimiques-techniques
OF 10320Z 7333

Lien National

VENTE

Vendredi et samedi 4 et 5 avril 1924
au local du Lien, Hôtel des Familles, 1^{er}-Mars 3

Ouverture de la vente : Vendredi à 1 heure et demie
A cette occasion : Café et pâtisseries

Comptoirs de vente - Attractions diverses
Graphologie
BUFFET : THÉ, CHOCOLAT

Le soir du vendredi 4 avril : **Petit souper** à fr. 2.—. S'inscrire au Secrétariat de Paroisse, Cure 9, jusqu'au 2 avril au plus tard. 8269

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole professionnelle communale de **JEUNES FILLES**

Exposition des Travaux d'élèves
au **COLLÈGE DES SABLONS**

Judi 3 avril, de 14 à 21 h.
Vendredi 4 » de 9 à 21 h.
8182 Le Directeur de l'École.

Molières p^r dames 16.80
chevreau noir, Nos 36-42

Nouvelle — **KURTH & C^{ie}** Rue de la Balance 2
Cordonnerie La Chaux-de-Fonds

Chambre à coucher
Louis XV de fabrication supérieure, pour fr. 980.—
composée d'un lit de milieu de 130 cm. de large, complet, literie et duvet 1^{re} qualité, 1 lavabo avec glace cristal cINTRÉE, 1 armoire à glace à deux portes et jolie table de nuit avec pieds de biche, le tout pour le bas prix de fr. 980.—
Une **Chambre à manger**
en vrai chêne fumé, massive, pour fr. 770.—
composée d'un beau buffet de service avec glaces biscuitées de forme, 6 chaises cuir et 1 table à rallonges, la chambre complète pour fr. 770.—
S'adresser rue du Grenier 14, au rez-de-chaussée. 8249

Acheveur
de boîtes argent, connaissant la fantaisie est demandé, ainsi qu'un apprenti rétribué de suite. — Adresser offres sous chiffre 8156 au bureau de La Sentinelle.

Décalqueur ou décalqueuse, sérieux et capable, est demandé de suite à la fabrique de cadrans Louis Lemrich-Gonthier, Le Locle, Avenir 30. 8223

Remonteur-empoiteur pour petites pièces cylindre est demandé. — Travail bien rétribué. — S'adresser rue des Terreaux 10, au 2^{me} étage. 8159

On demande
pour de suite, dans famille honorable, **bonne à tout faire** simple et active. Bons gages. — Case postale 12429, Grange, Soleure. 8253

Un message embaumé!

La Savonnerie Sunlight vous présente son nouveau savon de toilette „ARABY“.

La fraîcheur n'est pas un privilège exclusif de la jeunesse. Une hygiène bien comprise vous conservera une délicate carnation jusqu'à un âge avancé.

Pour cela, il faut — avant tout — faire un usage journalier d'un bon savon de toilette.

La mousse abondante et discrètement parfumée de l'„ARABY“ conserve à vos joues l'exquise carnation de la jeunesse.

Par sa finesse, l'„ARABY“ rivalise avec les savons étrangers les plus coûteux; il agit sur votre peau comme un baume précieux.

Araby
pour bain et toilette
= Fr. 1 =

A8 8246

Jeune garçon d'office
connaissant bien son service, et de bonne commande, est demandé de suite. — S'adresser à la Métropole. 8211

„A LA VIOLETTE“
M^{lle} C. BILLOD
CORSETS et LINGERIE SUR MESURES
La Chaux-de-Fonds - Léopold-Robert 58
1^{er} étage 4832

Bons Porteurs
sont demandés de suite
S'adresser au bureau de „La Sentinelle“.

Jeune personne demande la somme de fr. 100.— à emprunter. Intérêts et remboursements selon entente. — Offres écrites sous chiffre Z. Z. 8252 au bureau de La Sentinelle.

A vendre 36 mouvements Robert, 15 lignes, sans secondes, 30 poussettes, cylindres pivotés; 29 finissages, 20 lignes ancrés, chronographes Hahn, dont 5 échappements faits; un tour à tourner Boley. — S'adresser P.-H. Mathey 29, 2^{me} étage à droite. 8257

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 29 mars 1924

Naissance. — Delachaux-dit-Gay, Charles-Emile, fils de Charles-Ulysse, agriculteur, et de Mathilde-Elisa née Sandoz-Genèvre, Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Droz, Numa-Alcide, manoeuvre, Neuchâtelois, et Donzé, Catherine-Marie-Juliette, horlogère, Bernoise. — Lagier, Désiré, chocolatier-confiseur, Français, et Jacot, Julie-Hélène, ouvrière de fabrique, Neuchâteloise et Bernoise. — Montaudou, Jules-Charles, commis de banq., Neuchâtelois, et Gallet, Madeleine-Amélie, infirmière, Neuchâteloise et Genevoise. — Frossard, Willy-André, employé de commerce, Bernois et Neuchâtelois, et Spycher, Frieda, femme de chambre, Bernoise. — Brunisholz, Paul-Ernest, remonteur, Bernois, et Clavin, Emilie-Ida, horlogère, Fribourgeoise.

Décès. — Incinération. Vuilleme, Olga, fille de Auguste, et Cécile née Maire, Neuchâteloise, née le 3 février 1868. — 5337. Kaderli née Dubois-dit-Bonclaud, Louise-Amanda, épouse en 2^{me}es noces de Jean-Hermann, Soleuroise, née le 27 décembre 1849. — 5370. Amstutz née Krähenbühl, Mathilde, veuve en 2^{me}es noces de Jean, Bernoise, née le 27 mai 1844.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 29 mars 1924

Naissances. — Viatte, Léon-Pierre-René, fils de Paul-Achille, horloger, et de Frida-Lina née Stucker, Bernois. — Nydegger, Marcel-Godefroy, fils de Godefroy-Rodolphe, commis postal, et de Cécile-Louise née Vuillemier, Bernois. — Grand-Guil-

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 29 mars 1924

Naissances. — Viatte, Léon-Pierre-René, fils de Paul-Achille, horloger, et de Frida-Lina née Stucker, Bernois. — Nydegger, Marcel-Godefroy, fils de Godefroy-Rodolphe, commis postal, et de Cécile-Louise née Vuillemier, Bernois. — Grand-Guil-

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 29 mars 1924

Naissances. — Delachaux-dit-Gay, Charles-Emile, fils de Charles-Ulysse, agriculteur, et de Mathilde-Elisa née Sandoz-Genèvre, Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Droz, Numa-Alcide, manoeuvre, Neuchâtelois, et Donzé, Catherine-Marie-Juliette, horlogère, Bernoise. — Lagier, Désiré, chocolatier-confiseur, Français, et Jacot, Julie-Hélène, ouvrière de fabrique, Neuchâteloise et Bernoise. — Montaudou, Jules-Charles, commis de banq., Neuchâtelois, et Gallet, Madeleine-Amélie, infirmière, Neuchâteloise et Genevoise. — Frossard, Willy-André, employé de commerce, Bernois et Neuchâtelois, et Spycher, Frieda, femme de chambre, Bernoise. — Brunisholz, Paul-Ernest, remonteur, Bernois, et Clavin, Emilie-Ida, horlogère, Fribourgeoise.

Décès. — Incinération. Vuilleme, Olga, fille de Auguste, et Cécile née Maire, Neuchâteloise, née le 3 février 1868. — 5337. Kaderli née Dubois-dit-Bonclaud, Louise-Amanda, épouse en 2^{me}es noces de Jean-Hermann, Soleuroise, née le 27 décembre 1849. — 5370. Amstutz née Krähenbühl, Mathilde, veuve en 2^{me}es noces de Jean, Bernoise, née le 27 mai 1844.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 29 mars 1924

Naissances. — Viatte, Léon-Pierre-René, fils de Paul-Achille, horloger, et de Frida-Lina née Stucker, Bernois. — Nydegger, Marcel-Godefroy, fils de Godefroy-Rodolphe, commis postal, et de Cécile-Louise née Vuillemier, Bernois. — Grand-Guil-

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 29 mars 1924

Naissances. — Viatte, Léon-Pierre-René, fils de Paul-Achille, horloger, et de Frida-Lina née Stucker, Bernois. — Nydegger, Marcel-Godefroy, fils de Godefroy-Rodolphe, commis postal, et de Cécile-Louise née Vuillemier, Bernois. — Grand-Guil-

Pour cause de départ à vendre meubles d'occasion, divan, fauteuils, chaises, lit, lavabos, machine à coudre, canapé, 2 violons, etc. — S'adr. Numa-Droz 123, 1^{er} étage, à gauche, dès 6 h. du soir et de midi à 1 1/2 heure. 8145

Un lit blanc ripolin, tube de 35 mm., sommier métallique, une place et demie, et une descente de lit neuve, le tout 100 fr. — S'adresser Aurore 11, au 1^{er} étage. 8243

Vélo „Peugeot“, pour homme, à vendre. Bas prix. — S'adresser rue des Sorbiers 15, au 3^{me} étage. 8186

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 23. Maria-Alice, à Hans Geiser, contremaitre, à Berne, et à Laure-Aline Sutter. — 24. Camille, à Alexis Quinche, encaisseur, aux Geneveys-sur-Coffrane, et à Lydia-Julia Huguenin-Virchaux. — Marguerite-Alice, à René-Albert Desaulles, agriculteur, à Fenin, et à Juliette-Victoria Saugy. — Cécile-Agnès, à Charles-Adolphe Marion, et à Marie-Hélène Ginnard, à Cormondrèche. — 25. René-Aimé, à Aimé-Jules Vuilleminet, lamineur, au Landron, et à Julie Mitschard. — Pierre-Marcel, à Marcel-Louis Reymond, jardinier, et à Marie-Léa Alfer. — 26. Auguste-Henri, à Henri Weibel, manoeuvre, et à Marie-Hélène Vernoit. — André-Marguerite, à André-Edmond Rognon, manoeuvre, et à Marguerite-Antoinette Mathys. — 27. Giovanni-Pierino, à Antonio-Giuseppe Zanchi, négociant, et à Antoinette-Susanna Wassali.

LE LOCLE

Le Comité du Parti socialiste loclois a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

MADAME

Làure NICOLET-GATOLLIAT
sœur de Mademoiselle Alice Gatolliat, membre du Comité du Parti. 8261

LE LOCLE 8258

Les membres du **Comité de couture „La Dilligente“** sont informées du décès de

MADAME

Laure NICOLET-GATOLLIAT
belle-sœur de leur dévouée présidente Madame Jeanne Gatolliat-Perret. 8261

La Société de chant „L'Union Chorale“ a le regret d'annoncer à ses membres honoraires, actifs et passifs, le décès de

MONSIEUR

Jules DUCOMMUN-ROBERT
Membre d'honneur de la société
survenu dimanche 30 mars 1924. 8264

Le **Bureau du Collège des Anciens de l'Eglise Nationale** a le regret d'annoncer à la paroisse le décès de

MONSIEUR

Jules DUCOMMUN-ROBERT
Membre honoraire du Collège
Ancien vice-président du Synode
survenu dimanche 30 courant.
MM. les Anciens sont informés que l'incinération aura lieu **mardi 1^{er} avril**, à 15 heures, au Crématoire. 8263

Plaques en émail - **Boîtes à lettres**

M. & G. NUSSLÉ, succ. La Chaux-de-Fonds

Modes Réparations Transformations

M^{me} Ferrat-Nardin

Rue Léopold-Robert 46

Ouverture de la Saison

Choix immense

Prix très avantageux 8165

Beau choix de Modèles exclusifs qui ne sont pas exposés



GRAINES

LA MAISON

Haubensak Fils

LE LOCLE

avise sa nombreuse et fidèle clientèle que les dépôts suivants sont tous pourvus en graines fraîches et de première qualité

LE LOCLE

Coopératives: Grande-Rue, Progrès, Jaluse.

LA CHAUX-DE-FONDS

Coopératives: Serre 90, Nord, Commerce 117, Numa-Droz 2. 8247

Hauts-Geneveys, Geneveys-sur-Coffrane,

Les Breuleux, Noirmont, Saignelégier.

Pendant la saison: Mercredi et samedi sur le marché, Place Neuve, La Chaux-de-Fonds, devant la Pharmacie Beck. Se recommande.

SPLENDID

L'ÉTABLISSEMENT DES FAMILLES

Concert tous les jours

Après-midi et soir 8203

Consommations de 1^{er} choix

Vendredi - Samedi - Dimanche - Lundi

Variétés et Concerts

Salle de la Croix-Bleue

Portes 7 1/4 h. JEUDI 3 avril 1924 Rideau 8 h.

Grand CONCERT

donné par la

Musique des Cadets

Direction: Ed. JULLERAT

1^{er} Acte de Faust

Direction: M. Marcel CALAME du Conservatoire de Neuchâtel

M. A. Chopard, ténor - M. Ed. Berger, basse

L'Orchestre L'IRIS

Direction: M^{lle} A. FAVRE 8255

Billets en vente chez Witschi-Benguerel, Magasin de musique; chez le Concierge de la Croix-Bleue et aux portes, le soir du spectacle. — PRIX DES PLACES: fr. 0.90, pas de numérotés.

Vente après Inventaire

A la Bonne Chaussure

M^{me} L. TUSCHER

Rue Neuve 8 La Chaux-de-Fonds Rue Neuve 8

- Chaussures d'enfants, 18-26, à fr. 3.-, 4.50
Chaussures de fillettes, 27-29, » 6.-, 9.80
Chaussures de fillettes, 30-35, » 6.-, 11.80
Chaussures de dames, depuis fr. 8.50
Chaussures de messieurs, à fr. 12.-, 18.50
Chaussures de garçons, 36-39, à fr. 12.50

Que chacun se dépêche 8185

Chapellerie soignée ALBERT GASSER St-Imier - St-Imier. Vous offre le plus beau choix dans tous les rayons, aux prix les plus bas. Chapeaux pour Catéchumènes. Coils - Cravates - Chemises Parapluies. 8259. Se recommande.

Ville de La Chaux-de-Fonds La Direction des Travaux publics met en soumission:

- 1. Les travaux de terrassement et bétonnages pour pavage rue Léopold-Robert et l'établissement de la double voie du tramway.
2. La construction des trottoirs en béton armé des rampes d'accès du Pont-route des Crétêts.
3. La pose de bordures de trottoirs.
4. La fourniture de bordures en granit.
5. La fourniture de tuyaux en ciment.

Les cahiers des charges et les plans peuvent être consultés au bureau de l'Ingénieur communal, rue du Marché 18, et les formulaires de soumission y seront délivrés sur demande. Les soumissions, sous pli fermé, portant la désignation de l'un des objets ci-dessus, seront adressées à la Direction, jusqu'au 7 avril, à 18 heures. L'ouverture publique des soumissions aura lieu le 8 avril 1924, à 11 heures, dans la salle du Conseil général. 8138 Direction des Travaux publics.

AU BON PASSAGE Rue de la Balance 16 - La Chaux-de-Fonds

ACTUELLEMENT

Vente spéciale d'Articles pour Bébé

IL VIENT DE RENTRER UN ENVOI TARDIF comportant un magnifique lot de

Jaquettes en laine Pyrénées pour Bébé

depuis Fr. 2.95 en blanc avec garnitures ciel et rose

Seulement des marchandises de première qualité

H. BRANDT-BOREL.

Ligue contre la TUBERCULOSE

District du LOCLE

Assemblée générale

MARDI 1^{er} avril 1924, à 20 heures, Hôtel des Services Judiciaire (Salle du Tribunal).

ORDRE DU JOUR:

- 1. Verbal de la dernière Assemblée générale.
2. Rapport du président. 8121
3. » financier.
4. » des vérificateurs de comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Revision de l'art. 12 des statuts.
7. Divers.

Le Président.

Art. 3 des Statuts. — Font partie de l'Association, toutes les personnes ou associations qui ont payé la cotisation minimale de fr. 2.- ou qui ont fait un don de fr. 50.- au moins.

Brasserie LEPPERT Limonades et Eaux gazeuses LE LOCLE - Tél. 2.12 5817

LE LOCLE

Atelier de Lingerie et Trousseaux

V^{ve} B. Drouel-Perret Envers 57 4202

Dépositaire du Magasin de Blanc Louis DUBOIS & Cie, La Ch.-de-Fonds. 8027

VILLE DU LOCLE Ecole professionnelle de couture

L'Ecole comprend deux sections:

a) Couturières en robes.

b) Couturières pour vêtements de jeunes garçons.

Ouverture d'une nouvelle année d'apprentissage: mardi 6 mai, à 8 heures du matin.

Conditions d'admission: Sont reçues pour un apprentissage de deux ou de trois ans, les jeunes filles libérées de l'Ecole primaire. Le diplôme de l'Ecole est délivré aux élèves ayant fait trois ans d'apprentissage. Les élèves de deux ans reçoivent un certificat de sortie.

S'adresser pour renseignements et inscriptions à la Direction de l'Ecole professionnelle, Collège JeanRichard. — Bureau ouvert tous les jours d'école, de 11 heures à midi. 8051

LE LOCLE - Salle du Vieux-Collège

Mardi 1^{er} avril 1924, à 20 heures

Sous les auspices du Centre d'éducation ouvrière

Causerie Pédagogique

publique et gratuite 8206 donnée par M. William BAILLOD, instituteur SUJET:

Quelques réflexions sur l'école populaire actuelle Cordiale invitation à toutes les personnes s'intéressant au sort de la jeunesse, aux dames plus particulièrement. C. E. O.

HOTEL DE LA POSTE

Chaque jour Concert par le

célèbre orchestre des accordéonistes Thoenig VUAGNEUX - STUCKI - PROGRAMME VARIÉ - G. PERRIN.

Se recommande, 8027

TOMBOLA du Monument du Soldat

Dès ce jour les premiers lots seront exposés:

- 1^{er} LOT: Un divan Gohelin, valeur fr. 400.- Magasin Ségol, Léopold-Robert.
2^{me} LOT: Un tableau de M. Ch^s L'Éplattenier, valeur fr. 350.- Magasin F. Wilhelm, Neuve 1.
3^{me} LOT: Un potager, valeur fr. 250.- M. Antonin, Léopold-Robert.
4^{me} LOT: Une garniture de vestibule, valeur fr. 150.- Magasin de Meubles du Progrès.
5^{me} LOT: Un tapis de table moquette, valeur fr. 85.- Magasin F. Wilhelm, Neuve 1.
DERNIER LOT: Un régulateur, valeur fr. 150.- Magasin Huguenin-Sagne, Léopold-Robert.

Les lots seront regus avec reconnaissance aux adresses ci-dessous: M. Paul Besançon, Président de la Commission, A.-M.-Piaget 51; M. Ernest Lugnbühl, Dr-Kern 4; M^{lle} Jeanne Sandoz, Daniel-JeanRichard 23; M. Gérald Etienne, Parc 81 et au Cerle Montagnard, Daniel-JeanRichard 17. 8254

Casino - Théâtre - Le Locle

Mercredi 2 et vendredi 4 avril 1924

Portes: 19 h. 30 Rideau: 20 h. précises

Soirées

de la Société des Elèves Techniciens

avec les gracieux concours de demoiselles de la localité et d'un quintette

au profit des Colonies de Vacances et du Petit Sabot

PROGRAMME:

- 1. PROLOGUE
2. Le Bourgeois Gentilhomme Comédie-ballet en 5 actes de Molière Dir. littéraire: M. J. Pellaton - Dir. musicale: M^{lle} H. Chapalay

PRIX DES PLACES: Fr. 4.-, 3.-, 2.50, 2.-, 1.-. (Taxe comprise.) — Location comme d'usage. — Les personnes qui ont reçu des bons sont priées de les échanger contre des billets jusqu'à mardi soir. 8262

Gaufrette Populaire 8215 Fr. 2.10 les 500 gr. Epicerie GUYOT France 16 - Marais 27 LE LOCLE

Montres

Vente et réparations en tous genres Prix modérés. — Posage de verres Se recommande 7235 J. COULLERY, Marronniers 55, St-Imier

Potagers. A vendre de suite: 1 potager à bois, à 4 trous, 1 potager à gaz, à 2 trous, avec four, le tout en parfait état. — S'adr. à Paul Meyrat-Houriet, Villeret. 8112

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 7828

Communiant Chapeaux Chemises Cravates, etc. Choix immense Se recommande ADLER Léopold-Robert 51 LA CHAUX-DE-FONDS 7894

MEUBLES PROGRÈS

Chambre à coucher Louis XV

entièrement bois dur, ciré, couleur noyer composée de: 1 armoire 115 x 205 cm., 2 portes dont une à glace biseautée de 129 x 36 cm. 1 lit de milieu 130 x 190 cm. intérieur. 1 table de nuit dessus marbre blanc. 1 lavabo, glace biseautée, dessus marbre blanc.

La chambre complète Fr. 690.- La même chambre en style moderne Fr. 690.-

Chambre à coucher Louis XVI

acajou et loupe d'orme ciré, filet marqueterie composée de: 1 armoire à trois corps, démontable, grande glace cristal au centre. 1 lit de milieu 140 cm. intérieur. 1 table de nuit intérieur faïence.

La chambre complète Fr. 975.- Ce prix spécialement avantageux n'est valable que pour la seule chambre en magasin 8181

VOYEZ NOS ETALAGES

Les faits du jour

La déclaration ministérielle de M. Poincaré

La déclaration ministérielle indique que le nouveau Cabinet est constitué dans un but d'union républicaine et de concorde nationale. Il appliquera les lois fiscales en réalisant des économies et, par-dessus tout, il continuera l'œuvre de relèvement, de réparation et de paix voulue par les Chambres. Les ministres conservent leurs opinions personnelles, mais ils subordonnent les considérations secondaires à la solution des problèmes dont dépend le sort de la France. Ils poursuivront sans défaillance la politique étrangère du précédent Cabinet.

La politique de restauration des régions dévastées sera continuée, mais en excluant tout germe d'inflation.

Cette politique financière est la condition de la reconstitution nationale. Elle seule permettra :

1. Une politique générale poursuivie dans le calme des esprits, la paix religieuse, le respect des lois républicaines ;
2. Une politique économique stimulant les initiatives privées, la production agricole et industrielle, augmentant la prospérité par l'accord entre les patrons et les travailleurs ;
3. Une politique coloniale mettant en valeur les richesses nationales d'outre-mer.
4. Une politique sociale hardie, généreuse, humaine, fraternelle, et ne s'effrayant d'aucun progrès. Pour cela, il n'est pas nécessaire que les républicains soient entraînés par les partis révolutionnaires, ni retenus par les conservateurs. Nous n'acceptons ni la dictature du prolétariat, ni la dictature d'aucun homme. C'est la nation qui est souveraine, nous la devons éclairer et guider, mais personne n'a le droit de se substituer à elle. Nous ne voulons que servir la France victorieuse, mais qui perdrait tant d'enfants dans cette guerre, si onéreuse et si cruelle pour les finances et si prodigue de vies humaines. Mais jamais la France n'obéit à des inspirations égoïstes, jamais elle n'eût ces ridicules visées impérialistes qu'on lui prête.

Nous sommes de bons Français pour être de bons Européens. Le jour où les traités seront pleinement exécutés, où nous aurons obtenu les réparations, les sécurités et la justice, la France sera la première à donner un exemple de magnanimité et de bonté. Ayant largement contribué à affranchir les nationalités opprimées, elle n'empêtera pas sur la conscience des nationalités petites ou grandes composant l'Europe. Ne rejetant aucune des idées qui fissent sa force et sa renommée, la France cherchera à soutenir et à développer la Société des Nations, où elle remplit depuis quatre années un rôle de conciliatrice. Lorsque la France prend un gage contre un débiteur défaillant et garde les armes contre un peuple qui, malgré le traité, multiplie les formations militaires, il est inadmissible qu'on tire de ces précautions des conséquences mensongères contre elle.

La France demeure une fidèle servante de la justice et une des meilleures gardiennes de la paix européenne. Elle saura par sa conduite irréprochablement loyale convaincre les incrédules et confondre les calomnieux. La France a le vif désir de se mettre le plus promptement possible d'accord avec tous ses alliés sur les questions dont dépendent les réparations et sa sécurité. Elle pourra retirer ses troupes de la Ruhr seulement à mesure et en proportion des paiements, car elle ne pourrait échanger des gages positifs contre des promesses incertaines, mais elle a la ferme espoir que le rapport des experts permettra un règlement général et une liquidation rapide. Aussitôt ce travail déposé nous serons prêts à y chercher avec nos amis les éléments d'une solution définitive.

Si une puissance quelconque, égarée par le militarisme, obsédée par le démon de la revanche et de la haine, cherchait à détruire le statut européen, à troubler l'ordre établi, à reprendre tout ou partie des provinces échappées à sa domination, elle soulèverait l'indignation des autres peuples et ceux qui lui barreraient la route auraient l'approbation du monde entier. Quant à la France elle demande seulement le respect des traités. Que la paix qui nous fut promise nous soit donnée demain et c'est nous qui marcherons avec le plus d'allégresse vers le soleil nouveau dont le monde attend avec fièvre le lever si longtemps retardé.

Un accueil plutôt frais !

PARIS, 1. — Havas. — Comment la déclaration ministérielle, les journaux soulignent que le programme du ministère d'aujourd'hui est le même que celui du ministère d'hier. Rien n'est changé. C'est là l'avis de tous les journaux. Le correspondant de la « Gazette de Lausanne » à Paris, dit que la déclaration ministérielle a été fraîchement accueillie et qu'au début la majorité du bloc national, après avoir esquissé quelques sourires, quand M. Poincaré a déclaré qu'aucun des hommes qui s'étaient rapprochés de lui n'avait renié ses opinions, a écouté son discours dans un silence glacial. Ce n'est qu'à la fin, quand il fut question de la Ruhr, que l'atmosphère se réchauffa un peu.

Au Sénat d'ailleurs, l'accueil ne fut guère plus enthousiaste.

M. Daudet votera aujourd'hui pour M. Poincaré M. Lefebvre du Prey en sera particulièrement heureux

Dans son journal, hier, M. Léon Daudet a annoncé qu'il votera aujourd'hui pour le gouvernement, lisons-nous dans le « Populaire ».

« Personnellement, il s'en abstient depuis quelque peu de temps ! Qu'y a-t-il donc de changé ? Il y a qu'on lui a donné la tête de M. Maunoury et qu'avec M. de Selves il obtiendra bien davantage encore, ajoute notre confrère de Paris.

Il y a aussi — et cela révèle la vraie teinte du nouveau cabinet — il y a aussi que M. Poin-

DERNIÈRE HEURE

Un escroc de haut vol

Il avait soustrait deux millions de francs suisses à Genève

On apprend ce qui suit au sujet de l'escroc Louis Koches, Polonais qui, ainsi que l'annonce la « National Zeitung », vient d'être arrêté en Bucovine pour émission de faux dollars. Koches se trouvait à Genève en 1917 où il menait une vie princière. Il avait réussi à gagner la confiance d'un grand établissement financier auquel il escroqua une somme de fr. 2,770,000, escroquerie à la suite de laquelle le dit établissement tomba en déconfiture. En connexion avec la plainte déposée par l'établissement genevois, d'autres plaintes émanant de grosses banques suisses et viennoises avaient été déposées. Les sommes escroquées à toutes ces banques atteindraient au total 13,850,000 francs. L'extradition de Koches sera demandée par la justice genevoise.

Voici comment l'arrestation eut lieu :

Des artistes de cirque émetteurs de faux billets américains

En Bukovine circulaient, ces dernières semaines, des quantités anormales de faux billets de banque américains. La police, aux aguets, apprit que ces coupures étaient répandues par le personnel d'un cirque américain, à cours très bas. On le comprend aisément.

Les détectives chargés de filer le cirque eurent des doutes sur un des artistes qu'ils interrogèrent adroitement.

— Je n'ai pas mangé depuis trois jours, répondit cet individu qui ne savait à qui il avait affaire, achetez-moi de l'argent américain.

Joignant le geste à la parole, l'artiste sortit un billet de 100 dollars !

Conduit au poste, l'artiste, un clown, fut fouillé et trouvé porteur de 300 coupures de 100 dollars reconnues fausses.

Une heure après, la police mobilisée arrêtait tout le personnel du cirque.

Après bien des recherches, les policiers découvrirent une roulotte dont les portes étaient solidement cadenassées. On ouvrit, et à l'intérieur on trouva une caisse contenant une énorme quantité de faux billets de cent dollars.

Cinq arrestations, dont celle du chef de la bande, Ludwig Koches, furent maintenues.

Comment il procédait

C'est en 1917 que Koches commença « sa carrière » à Genève. Il logea tout d'abord à l'hôtel Métropole, puis loua un vaste appartement au quai du Mont-Blanc, 39. Pour ses affaires, il avait loué un comptoir spécial dans l'immeuble N° 18, boulevard Georges Favon.

Il s'occupa tout d'abord de commerce d'objets d'art et de bijouterie. En 1918, il entreprit le commerce des devises étrangères. Dès le début, il mena une vie très large. Très intelligent, il se signala bientôt sur la place de Genève comme un arbitre « distingué ». Il travaillait pour des sommes importantes et avec toutes les banques genevoises et un grand nombre d'autres établissements en Suisse et à l'étranger.

En 1920, Koches disparaissait de Genève sans que des doutes sur son honorabilité se soient élevés. Il annonça à ses clients que son nouveau domicile était Vienne, 5, Goldgasse.

A Vienne, la fortune de Koches s'accrut rapidement. Il possédait quatre automobiles, un appartement luxueux et sa femme se distinguait par ses toilettes et ses bijoux.

En 1921, Koches se trouva mêlé à une grosse affaire de contrebande en billets de banque autrichiens, où des millions passèrent la frontière autrichienne grâce à des abus du courrier diplomatique anglais.

Derniers exploits

Les événements se précipitèrent. Expulsé d'Autriche, Koches se signala par de singulières affaires. Ce n'est plus qu'un escroc international.

Les journaux autrichiens parlent sans réserve du « Hochstapeler Koches ».

C'est alors qu'un établissement financier de Genève se décida à son tour, à saisir la police des agissements de l'escroc. C'était un peu tard. L'établissement en question avait été escroqué de près de deux millions.

La banque lésée offrit une prime de 2000 fr. à qui ferait arrêter Koches.

En connexion avec la plainte pénale déposée par l'établissement financier genevois, d'autres plaintes émanant de grosses banques de Genève et de Vienne parvinrent au parquet de cette dernière ville. Elles portaient sur un total de 13 millions 589,047 francs 75.

caré a embauché un royaliste : M. Lefebvre du Prey.

Il est vrai que ce royaliste est déguisé en Arago. Mais pour savoir ce qu'il est, il suffit de citer l'extrait suivant d'un article publié le 5 décembre 1896, dans son journal, l'« Indépendant de Saint-Omer », par celui qui est présentement le vice-président du Conseil :

« Il n'est mystère pour personne que je suis royaliste et je ne m'en cache pas. Je suis partisan de la monarchie légitimiste, mais j'estime que l'on doit aussi avoir non seulement des convictions politiques, mais des convictions patriotiques et religieuses, et ces dernières sont aussi sacrées que les premières. »

Si l'intérêt de ma religion ou l'intérêt de la France exigeait le sacrifice de mes convictions politiques, je saurais le faire comme le ferait tout vrai royaliste et comme ne saurait le désavouer Monseigneur le Duc d'Orléans, qui est, lui aussi, catholique et Français ; mais il est une chose que, même en cette extrémité, je ne ferai pas, c'est de crier : « Vive la République » et de courir la ville pour arborer des drapeaux le 14 juillet. »

Avec un gaillard comme celui-là à la Justice, M. Léon Daudet est comblé. »

Parti socialiste suisse

Le Comité directeur du parti socialiste suisse, dans sa dernière séance, a décidé de ne pas revenir sur sa proposition de préavis en faveur de la participation des socialistes au Conseil fédéral. Les membres du comité directeur qui ne sont pas d'accord avec la participation pourront faire valoir leur opinion à la séance du Comité central du parti. (Resp.)

Au Conseil national

Les assurances allemandes

Séance du 31 mars, à 18 heures. La Chambre s'occupe de l'action de secours aux assurés suisses des compagnies allemandes.

MM. Schüpbach (Berne) et Morard (Fribourg) rapportent.

M. Morard expose que d'après la solution intervenue, les assurés font un sacrifice, mais obtiennent un dividende concordataire. Le bureau fédéral des assurances a eu le tort de donner aux intéressés des renseignements trop optimistes sur la situation du mark. La discussion est interrompue et la séance levée à 20 heures.

M. Huber (St-Gall) dépose une interpellation sur la reprise des relations diplomatiques et commerciales avec la Russie.

Séance de ce matin

(De notre correspondant parlementaire)

M. Morard poursuit son rapport. La Confédération versera immédiatement onze millions en faveur des assurances arrivées à échéance. Elle a dépensé en 1923 près de 43 millions dans le but de favoriser l'assurance en Suisse, sous toutes ses formes. Le secours ne serait accordé que pour la partie des assurances ne dépassant pas 50,000 fr. Les assurés ne retireraient pas plus du 50 % de ce qu'ils ont perdu. Les étrangers, même établis en Suisse, seraient exclus du droit aux secours. Le droit des assurés vis-à-vis des compagnies allemandes reste réservé. Le total des sommes assurées auprès des compagnies allemandes jusqu'en 1919 est de 418 millions pour 61,000 polices. La discussion générale est engagée. Il dépendra de la longueur de celle-ci de savoir si une troisième semaine de session sera nécessaire.

La défense des trois huit à Zurich

L'assemblée des délégués du Cartel cantonal des syndicats a confirmé Zurich comme Vorort. Elle a approuvé une proposition tendant à réduire à un tiers la représentation du parti communiste dans le comité cantonal du cartel. En outre elle a approuvé à l'unanimité une résolution protestant contre les autorisations de travailler 52 heures par semaine continuellement accordées par le Conseil fédéral et fixant les directives suivantes pour la lutte en faveur du maintien de la semaine de 48 heures :

a) Refus de toute nouvelle prolongation de la durée de travail à 52 heures par semaine, même si les établissements intéressés ont déjà obtenu l'autorisation du Conseil fédéral.

b) Réintroduction de la semaine de 48 heures dans les établissements où celle-ci est déjà remplacée par la semaine de 52 heures.

c) Lutte contre toutes diminutions des salaires.

Des assemblées publiques seront organisées au cours de ces prochaines semaines par les organisations locales de façon que ces directives soient suivies. (« Volksrecht ».)

Un emprunt suisse aux Etats-Unis

NEW-YORK, 1. — Reuter. — La Banque Morgan émettra mardi un emprunt suisse 5 1/2 % de 30,000,000 de dollars remboursables en avril 1946, émis à 97 1/2 %, qui sera consacré notamment à l'achat de blé et d'autres produits des Etats-Unis.

LE MESSIE DU BANTIGER

Le Messie du Bantiger continue à envoyer des messages par la poste aux habitants de la ville de Berne. Il paraît que ces messages sont écrits dans un style très agréable et d'une main experte. Son dernier message annonce qu'il prononcera un discours jeudi sur la place du Parlement. Il l'appelle le discours de la fin du monde. Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats seront dissous. Dieu descendra sur la terre dans une nuée de feu et inaugurerà le règne de la paix, de la justice et de la fraternité. Contrairement à ce qu'ont dit les anciens, il n'y a pas d'enfer et tout le monde sera pardonné. Les derniers à croire à ces belles prophéties sont les policiers de Berne qui recherchent activement le Messie du Bantiger. (Resp.)

LES ACCIDENTS

Une fillette de 6 ans, fille de l'agriculteur Birki, de Soleure, a été écrasée lundi matin par un camion-automobile. La mort a été instantanée. Aucune faute ne peut être imputée au conducteur du camion.

A Arbon, en cherchant à attraper un poisson rouge, un garçonnet de 3 ans, fils de M. Popp, fermier, est tombé dans un étang et s'est noyé.

Lundi matin au Port-Noir, près de Genève, le nommé François Vulliez, 22 ans, conduisait un attelage lorsqu'à l'arrivée d'un tramway, le cheval prit peur, se cabra, faisant lâcher prise à son conducteur qui roula sur la chaussée. N'ayant pu se dégager, les roues du véhicule lui passèrent sur le corps. La mort fut instantanée.

Section socialiste romande de Berne

Assemblée mensuelle, mercredi 2 avril, à 20 heures, dans la salle N° 9 de la Maison du Peuple. Ordre du jour : 1. Causerie de Paul Graber, sur la politique internationale ; 2. Questions administratives.

Un drame sur le Léman Deux jeunes gens se sont noyés

Robert Herzog, garçon de magasin, parti dimanche après-midi d'Ouchy avec sa fiancée pour faire en bateau une vaine promenade sur le lac n'est pas rentré. On a retrouvé sur la côte de Savoie l'embarcation vide et chavirée. Elle a dû être renversée par une forte bise qui a soufflé dimanche. On a lieu de croire que les deux jeunes gens se sont noyés au cours de leur promenade.

Tamponné par le train

Un jeune électricien, Henri Lieberherr, de Ebnet (St-Gall), 25 ans, célibataire, occupé aux travaux d'électrification du tronçon Lausanne-Vevey, a été tamponné lundi soir à 23 heures par le train de Berne, qui croisait le train partant pour le Simplon.

CANTON DE NEUCHÂTEL

La santé de M. Apothéloz

Nous apprenons que l'état de M. le colonel L. Apothéloz s'est aggravé. Les médecins redoutent une issue fatale imminente.

Loterie du régional du Val-de-Travers

Cette loterie vient de se tirer. Le premier lot n'est pas encore sorti. Le deuxième, une chambre à manger échoit au numéro 104,781. Le troisième lot, une chambre à coucher, appartient au numéro 105,630. Bonne chance aux propriétaires des billets.

LA CHAUX-DE-FONDS

Arrières d'impôts

Rappelez-vous qu'il suffit d'avoir payé une partie déterminée de vos impôts arriérés, pour avoir le droit de vote les 10 et 11 mai prochains.

Le sort de la Commune socialiste est entre vos mains. Si vous faites un léger effort, vous pouvez sauver la situation.

Adressez-vous à l'Union ouvrière, rue Daniel-Jeanrichard. Elle vous donnera tous les renseignements désirables.

Si vous avez des timbres-impôts à domicile, dépêchez-vous d'aller les verser. Les timbres-impôts peuvent être versés par fraction de la somme due.

A propos des 1134 places de la Grande Salle

Pour ne pas nous attirer les foudres vengeresses de certains donateurs de leçons, il convient de rétablir une omission dans le compte rendu du dernier Conseil général. Louis Schelling a fait remarquer que, si l'on n'avait pas agrandi le podium de la scène, pour tenir compte des vœux des sociétés locales, on aurait alors obtenu 1194 places, soit 6 de moins que les 1200 prévues. L'agrandissement de la scène, en prenant deux rangées, a réduit le nombre de ces places à 1134, chiffre actuel des places, donc, ainsi que nous le disions, 1120 places au minimum.

De même, au bas de la seconde colonne, en dernière page, il fallait lire, « pendant que Edmond Breguet parle », etc.

M. le Dr Bourquin nous a demandé si nous consentirions à dire qu'il n'était pas la personne qui parla de « canilleries », dans une séance précédente. Mais très volontiers, avens-nous répondu.

Une distinction méritée

Nous apprenons que le sympathique M. René Gallois vient d'obtenir le prix Montyon, de l'Académie Française, à titre de reconnaissance pour les efforts que notre concitoyen donne en faveur de la sauvegarde de la pureté de la langue française. M. Gallois n'est pas de nos amis politiques, mais nous lui reconnaissons de belles et solides qualités littéraires. Il est l'auteur d'une communication à l'Académie, sur l'emploi choquant de certaines expressions populaires. Encouragé par ce beau prix, M. Grosclaude vient de commencer une campagne contre les pompes à moteur, qui gâtent, dit-il, l'esthétique de nos rues.

La grève

La lutte engagée continue. Les ouvriers grévistes font preuve d'un moral excellent. Il faut dire que tout se passe tranquillement, sans la moindre effervescence. La séance de conciliation, qui était prévue hier, n'a pas pu avoir lieu. Elle a été renvoyée à mercredi soir, à 19 heures.

Singulier accident

Ce matin, un gros camion, chargé de rails destinés à la construction du prolongement du tram dans le quartier de l'Abeille, s'est embourbé près de la gare aux marchandises, derrière le bureau pavillon de M. Schneider. Une équipe de manœuvres sera occupée pendant une bonne partie de l'après-midi à sortir la machine, qui s'est enfoncée de 1 m. 20 dans un effondrement de terrain. De nombreux curieux ont suivi ce matin les premiers travaux de déblai.

LE TEMPS

Hier soir et ce matin, il est tombé quelques flocons. La température voisine zéro. Le baromètre est à 671.

Camarades socialistes !

Faites lire « La Sentinelle » à vos proches, à vos amis. Recommandez-leur de la lire pendant la campagne électorale, s'ils veulent être exactement informés.

Les examens d'Etat

La modeste publicité que nous avons donnée au nouvel incident qui s'est produit aux derniers examens d'Etat a fait jaser quelques-uns de nos confrères et parmi les moins bien intentionnés à notre égard. Notre intention n'était pas d'entreprendre une polémique à ce sujet. Nous avons cru bien faire en signalant qu'à l'Ecole normale cantonale on ne s'est pas encore complètement défilé d'une vieille mauvaise habitude. Par là nous n'avons pas voulu incriminer le chef du Département de l'Instruction qui n'est pour rien dans cette nouvelle affaire — sauf erreur M. Strahm en a été le premier ennuyé, — ni faire preuve d'hostilité à l'égard de l'Ecole normale de Neuchâtel. Sans donner à ce nouvel incident l'importance qu'a eue celui de l'année dernière, nous tenions cependant à dire une fois pour toutes que les candidats aux examens d'Etat doivent être mis sur un pied d'égalité. Pour avoir fait cela, la « Suisse Libérale », qui manque décidément de mesure, nous a accusé d'avoir menti. L'accusation allait à mauvais endroit. D'autres journaux ont donné une explication qui n'est pas un démenti, tant s'en faut.

Nous maintenons tout ce que nous avons écrit, et même, puisque besoin est, nous donnerons aujourd'hui des précisions. Si nous sommes bien renseigné, et nous avons des raisons de croire que nous le sommes, c'est le jury de dessin qui, en séance générale du jury d'examen, a protesté contre l'épreuve de dessin faite à Neuchâtel. L'un des experts, M. Jacot-Guillarmod, du Locle, a déclaré que cet examen n'était pas sérieux. Il a ajouté que la suppression de difficultés à l'épreuve de dessin à l'Ecole normale cantonale équivalait à la suppression d'un problème sur trois à un examen de mathématiques. Il est même résulté de cette observation du jury de dessin une discussion assez vive entre M. Strahm, directeur de l'Instruction publique, et M. Béguin, directeur de l'Ecole normale de Neuchâtel. M. Berger, ancien directeur de l'Ecole secondaire de Cernier, s'est joint à la protestation de M. Jacot-Guillarmod, et tous deux ont ajouté que pour être juste il faudrait enlever un point aux candidats du chef-lieu.

Sauf erreur, M. Tuetey, inspecteur des Ecoles primaires, a estimé, lui aussi, qu'il y avait eu quelque chose d'anormal dans cet examen. Ce n'est donc pas nous qui avons menti quand nous avons parlé d'un nouvel incident aux examens d'Etat.

C'est à tort aussi que la « Suisse Libérale » accuse notre ami Auguste Lalive d'être l'auteur de ce bruit. L'auteur de ces lignes est seul responsable de l'information publiée ici à ce sujet. Il a eu connaissance de cet incident par une discussion qui intervint sur cet objet dans une séance du Conseil scolaire de La Chaux-de-Fonds. M. Wasserfallen, directeur des Ecoles primaires de cette ville, assistait à cette séance et a confirmé les renseignements donnés par le directeur de l'enseignement secondaire sur cette épreuve d'examen. C'est ensuite que le Conseil scolaire de La Chaux-de-Fonds a décidé d'envoyer au Département de l'Instruction publique une lettre exprimant ses regrets, qu'une vieille habitude de tricherie n'ait pas complètement disparu à l'Ecole normale de Neuchâtel, malgré les mesures qui avaient été prises pour éviter le retour de désagréments de ce genre.

Les journaux qui nous ont contredit sur ce point ont jugé à propos de rappeler l'irrégularité qui avait été commise l'année dernière, et ont ajouté que les sanctions nécessaires avaient été prises. C'est faux, du moins en partie. Les sanctions n'ont pas été prises conformément au règlement. C'est-à-dire que les élèves qui avaient les notes suffisantes et avaient avoir triché, ont été maintenus.

Une fois encore : Si nous avons signalé ce nouvel incident, c'est pour obtenir que tous les candidats qui se présentent aux examens d'Etat soient mis sur un pied d'égalité. Au surplus, il est ridicule de nous accuser de poursuivre l'Ecole normale de Neuchâtel de notre animosité. Nous n'avons pas de raisons de le faire, pas plus que nous ne tenons à nous charger de défauts que nous prétend d'autant plus volontiers nos adversaires qu'ils n'ont jamais pu s'en débarrasser.

Abel VAUCHER.

Au Conseil de ville de Bienne

Séance du 27 mars, à 8 heures du soir

Présidence : M. le Dr Beuchat. Présence : 51 membres.

Interpellation

La fraction socialiste, par l'intermédiaire de son mandataire, W. Wuthrich, instituteur, dépose une interpellation demandant au Conseil municipal quelle attitude il compte prendre vis-à-vis de la nomination d'une personne incompétente à la présidence de la commission de surveillance du Technicum cantonal par le Conseil exécutif, contrairement à la proposition faite par la commission elle-même.

Ordre du jour :

Les tractanda 2 concernant la prise d'un emprunt de 1.800.000 fr. pour le paiement du terrain de l'ancienne gare cédé par les C. F. F. et 4 concernant la modification du plan d'alignement de la rue Elfenau sont renvoyés à une séance ultérieure.

1. Aide en faveur de la construction de maisons d'habitation à la Champagne, projetée par MM. Nydegger et Etienne, fabricants. — Un nouveau projet présenté par le Conseil municipal est adopté sans opposition. Il prévoit la participation de la commune à ces travaux dans les conditions suivantes :

a) Crédit de 20.000 fr. en faveur de la construction et rénovation des routes ;
b) Crédit de 18.430 fr. pour l'installation des conduites d'eau et de gaz ;
c) Crédit de 3370 fr. pour la conduite de lumière électrique ;
d) Crédit de 13.000 fr. pour l'achat du terrain nécessaire à la construction des routes.

2. Construction de six nouvelles habitations de fortune aux marais de Madretsch. Fawer, directeur de l'assistance, expose la situation précaire des logements.

Il y a encore aujourd'hui en tout 749 familles qui cherchent un logement et qui se sont annoncées à l'office des logements de la ville ; de ce nombre 73 familles sont sans logement et ont dû chercher un refuge en louant des chambres meublées ou non meublées, ou en allant chez des parents. Aujourd'hui 45 familles sont hospitalisées dans les logements d'urgence avec un total de 308 personnes. Dans ce nombre ne sont pas comprises un nombre considérable de familles qui doivent se contenter de logements insuffisants ou antihygiéniques. A ce jour il y a encore 50 recours pendants à l'office des logements de la ville contre des résiliations pour le 1^{er} mai.

Si la commune veut éviter le danger d'être obligée de nouveau de loger dans les maisons d'école les familles se trouvant sans logis le 1^{er} mai prochain, il est absolument nécessaire qu'elle veuille à avoir à cette date un certain nombre de logements à disposition. C'est pourquoi le Conseil municipal, conscient de cette nécessité, recommande la construction au Marais de Madretsch de 6 nouvelles baraques dans le même style que celles qui y sont déjà établies. Selon les comptes définitifs établis par la Direction des Travaux publics pour les constructions faites l'année passée, les frais de bâtisse peuvent être dévisés à fr. 7.000.— par habitation. La construction de 6 habitations semblables exigerait donc une dépense de fr. 42.000.—

Après une longue discussion, dans laquelle notamment Robert Grosjean a recommandé l'adoption du projet tout en étant un adversaire de ces constructions provisoires, mais dans le but de pouvoir loger momentanément de pauvres familles sans avoir recours aux collèges, le Conseil de ville adopte le projet et vote le crédit nécessaire de 42.000 francs.

3. Interpellation concernant l'électrification du régional Bienne-Meinsberg. Elle est présentée par M. le Dr Meier, avocat, qui demande s'il n'y aurait pas possibilité d'exploiter déjà cet été nos tramways sur cette ligne.

Dr Muller, maire, est d'accord d'entreprendre les démarches nécessaires et le Conseil municipal présentera un rapport définitif dans une séance ultérieure. Il cite en outre les travaux qui incomberont à la commune dans les prochaines années : 3.800.000 francs pour la construction et la correction des routes communales ; 380 mille francs pour la canalisation ; un million pour l'extension du réseau d'électricité ; 800 mille francs pour l'extension du réseau des tramways en ville ; 418.000 fr. pour la participation à la construction du nouvel hôpital.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 20.

Prochaine séance du Conseil de ville, vendredi, le 4 avril, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Ordre du jour : 1. Emprunt de 1.800.000 fr. pour la reprise du terrain de la gare ; 2. Plan d'alignement de la rue Elfenau ; 3. Nomination d'instituteurs ; 4. Construction d'un transformateur pour l'électricité au quartier de Madretsch ; demande d'un emprunt de 51.000 fr. ; 5. Interpellation concernant la nomination du président de la commission de surveillance du Technicum cantonal.

NOUVELLES SUISSES

COMMISSIONS FEDERALES

Ont été confirmés membres de la commission des pensions militaires : le lieutenant-colonel, Dr Benz, avocat à Winterthour (président) ; M. Müller, président du tribunal cantonal et conseiller national à Lucerne ; le colonel Charles Bersier, à Payerne ; le lieutenant-colonel Dr R. Nossé, médecin à Vacallo ; le Dr Meyer-Hürliemann, médecin à Zurich et le professeur Dr méd. Julliard, à Genève.

Ont été confirmés comme suppléants : le professeur Dr méd. Stähelin, à Bâle, M. Peter Bratschi, secrétaire ouvrier, à Berne, le Dr A. von Salis, médecin en chef de l'hôpital de l'île, à Berne, le Dr Vonwiller, médecin à St-Gall, M. E. Dupraz, avocat, à Fribourg.

La commission pour l'électrification des chemins de fer privés a été confirmée par le Conseil fédéral ; elle est ainsi composée :

MM. le conseiller aux Etats Gottfried Keller, à Aarau (président) ; le conseiller national Graber, à Berne ; Huber-Stockar, ingénieur, chef de la division pour l'électrification des chemins de fer fédéraux à Zurich ; Morgenthaler, directeur du chemin de fer de l'Emmental, à Berthoud ; M. le conseiller national Piquet, banquier à Yverdon ; Dr Stähelin-von Salis, directeur de la Banque hypothécaire à Bâle ; le Dr Wyssling, recteur de l'école polytechnique fédérale, à Zurich.

Un charlatan

Le tribunal de police de Glaris a jugé tout dernièrement une affaire qui démontre de nouveau une fois de plus avec quelle adresse les « docteurs en médecine naturelle » savent tirer l'argent hors du gousset de leurs clients. Il y a trois ans, la Landsgemeinde abolissait à une forte majorité le droit d'exercer l'art médical par les personnes ne possédant pas le diplôme fédéral. Mais

un des charlatans crut avoir trouvé moyen de continuer son lucratif métier. Il plaça donc un médecin patenté à la tête de sa « grande entreprise » et continua sa spécialité du « traitement à distance ». Le médecin faisait les diagnostics et écrivait lui-même des ordonnances et l'affaire fleurissait. Mais un beau jour, le médecin patenté s'aperçut que son patron se mêlait de ses affaires ; il modifiait les ordonnances et correspondait personnellement avec les patients. Il allait même jusqu'à utiliser le timbre portant la signature du docteur patenté, de sorte que les clients étaient persuadés d'avoir affaire à ce dernier. Le juge a pu se rendre compte que 18.000 cas ont été traités ainsi pendant une seule année. Chacun d'eux rapporte de 20 à 100 francs d'honoraires !

JURA BERNOIS

BEVILARD

Parti socialiste. — Assemblée du parti socialiste, mercredi 2 avril, à 8 heures, à la bibliothèque. Tractanda : 1. Lecture du procès-verbal. 2. Passation des comptes du match au loto. 3. Election de district. 4. Statuer sur le cas d'un membre. 5. Nommer un dizenier. 6. Imprévu.

Que chaque camarade se fasse un devoir d'assister à cette assemblée, afin de ne pas voir toujours les mêmes à la brèche. C'est en assistant nombreux à vos assemblées, camarades, que nous irons de l'avant, car votre parti doit être votre seconde famille.

BIENNE

A la Consommation. — M. Hans Geissbühler a été nommé chef de la boulangerie de la Société coopérative de consommation.

Un nouveau pasteur. — La paroisse catholique libérale de Bienne a nommé M. Stüber, curé, en remplacement de M. Absenger, décédé.

Dans le bâtiment. — Une nouvelle activité règne actuellement dans cette industrie. De nombreuses constructions sont en cours dans la plupart des quartiers extérieurs de la ville et de nouveaux profils s'élèvent journellement, témoignant ainsi du besoin qui se fait sentir dans la pénurie des logements. Mais ce ne sont pas en général de nouveaux gîtes à la portée de la bourse de l'ouvrier. Dans ces nouvelles constructions, on ne trouve plus de loyers en dessous de 100, 120 à 150 francs par mois pour trois pièces.

MOUTIER

Conseil municipal. — Séance du 28 mars. — Le Conseil fixe l'assemblée municipale ordinaire du printemps au 11 avril prochain, avec l'ordre du jour suivant :

1. Passation des comptes communaux.
2. Voter le renouvellement de la garantie à l'Ecole secondaire.
3. Confirmer les fonctions de deux instituteurs ou éventuellement mise au concours.
4. Statuer sur des propositions d'augmentation du tarif des eaux.
5. Demande en obtention de l'indigénat communal.
6. Imprévu.

Une amende de fr. 10.— est infligée à un boucher pour infraction au règlement des abattoirs. Une de fr. 5.— atteint un jeune homme pour contrevention au décret cantonal sur la police du feu.

Il n'est pas fait droit à une nouvelle requête tendant à obtenir une réduction sur une revendication pour impôts frustrés.

MM. Chevalier et Imhoff sont désignés pour assister au nom du Conseil aux promotions de l'Ecole primaire.

Les Services industriels sont autorisés à acheter une machine à écrire avec grand chariot.

Il est encore statué sur une demande en mainlevée partielle, sur une demande d'emprunt à la Caisse hypothécaire et sur des petites affaires d'ordre administratif. P. D.

SAINT-IMIER

Atteinte aux mœurs. — Sous ce titre, nous signalons qu'un employé du funiculaire nommé F. avait été écroué. Or, à la suite de malentendus, on nous prie de faire savoir qu'il ne s'agit nullement du citoyen Frey, comme certains ont pu le penser, ce dernier étant d'une moralité irréprochable.

Centre d'Education ouvrière. Groupe d'histoire. — Causerie sur la Révolution française : « L'abolition des privilèges de la noblesse », par le camarade A. Grédel. Invitation cordiale à toutes et à tous.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé : 1. le citoyen Henri Descombes, actuellement inspecteur-suppléant, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle de Lignières, en remplacement du citoyen Arthur Junod, décédé ; 2. le citoyen Ernest Bonjour-Junod, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du cercle de Lignières, en remplacement du citoyen Henri Descombes, nommé inspecteur.

BUTES. — Parti socialiste. — Assemblée générale jeudi 3 avril, au collège, à 7 h. et demie. La présence de tous les membres est indispensable.

Election paroissiale. — Les électeurs de la paroisse réformée française de Buttes sont convoqués pour les samedi et dimanche 10 et 11 mai 1924, aux fins de procéder à l'élection de deux membres du Collège des Anciens de cette paroisse.

NEUCHÂTEL

Un sanglier. — Dimanche, une patrouille d'éclaircisseurs de Neuchâtel a fait lever, un jeune san-

glier blotti sous un sapin, dans la forêt de Jolimont. L'animal s'est enfui à toute vitesse dans la direction du sud-est.

LE LOCLE

Parti socialiste. — Il est rappelé aux dizeniers du parti la première perception des cotisations, qui aura lieu le jeudi 3 avril.

Malgré les temps difficiles, nous espérons que les membres du parti faciliteront la tâche ingrate des dizeniers en payant régulièrement leur dû.

Une intéressante exposition. — L'exposition de l'Ecole professionnelle de couture, ouverte au public ces jours derniers, est infiniment intéressante. De l'achalandage richement varié de costumes pour dames, filles et messieurs, nous avons longuement admiré certaines coupes harmonieuses ne blessant en rien nos conceptions. Dans les broderies, résultant du travail des cours du soir et des cours pour amateurs, nous aurions à signaler de véritables chefs-d'œuvre, tant au point de vue artistique que de la patience. Les petits travaux pour poupées et les abat-jour, traduisent un art sûr et expérimenté.

Il est heureux qu'un nombreux public ait visité cette exposition, c'est un juste hommage rendu aux professeurs et aux élèves. Victor.

Soirées des élèves techniciens. — Quelques raisons pour ne pas manquer les soirées des 2 et 4 avril, mercredi et vendredi.

Les élèves techniciens, avec l'audace de la jeunesse, ont vu beau, ont vu grand. Engagés par leurs succès précédents, ils n'ont pas craint de mettre à l'étude une œuvre longue et difficile. Ils y travaillent depuis des mois. Courage et persévérance méritent récompense.

Les occasions de voir à la scène le « Bourgeois gentilhomme » sont extrêmement rares ; le nombre des personnes, la difficulté des premiers rôles, la figuration compliquée, les danses, les ballets, la musique, les frais de costumes ont souvent arrêté les plus intrépides. Les élèves techniciens ont surmonté tous les obstacles. Leur bonne étoile leur a fait trouver les guides sûrs dont ils avaient besoin, les collaborations indispensables, et les voilà prêts à affronter la rampe. La pièce contient des invraisemblances, des bizarreries, voire des cocasseries ; il n'importe. La gaité de Molière, irrésistible et profonde, règne d'un bout à l'autre ; elle entraîne tout dans un mouvement endiablé et vous laisse après le dernier acte sous l'impression d'une œuvre d'une éternelle vérité et d'une grandeur géniale.

Un mot encore : La représentation est au profit de deux œuvres scolaires à qui la population locale réserve ses faveurs, à bien juste titre, les Colonies de Vacances et le Petit Sabot. (Voir aux annonces.)

Conférence pédagogique. — Les questions pédagogiques touchent de si près à la famille qu'elles doivent intéresser au plus haut point tous les parents soucieux de l'éducation de leurs enfants.

Quelles sont les meilleures méthodes pour former, comme le veut une sage pédagogie, « un esprit sain dans un corps sain » ? Comment l'école populaire s'y prend-elle pour cela ? On parle d'école active, d'autonomie des écoliers, de la nécessité d'une transformation radicale de l'enseignement ; que faut-il attendre des méthodes modernes ?

C'est à ces questions que répondra M. William Baillo, instituteur, dans la conférence qu'il donnera mardi soir 1^{er} avril, dans la grande salle du Collège du Bas (à 8 heures).

Le public loclois connaît trop la compétence de M. Baillo en matières pédagogiques, et le sujet est trop important pour qu'il soit nécessaire d'insister longtemps sur la valeur de cette conférence. Nous invitons chacun à y assister.

Le Centre d'éducation ouvrière.

Frontière française

BESANÇON. — Ecrasée en traversant un passage à niveau. — Un terrible accident s'est produit vendredi soir, vers 17 heures, au passage à niveau du chemin de la Vaite, dans les circonstances suivantes :

Mme Pourny, septuagénaire, hospitalisée à Bellevaux, qui exécute de menus travaux dans des maisons où elle est connue, avait passé la journée chez M. Jules Faré. Vers 17 heures, elle se mit en route pour rentrer à Bellevaux, où elle doit être rendue pour 18 heures.

Au moment où Mme Pourny arrivait au passage à niveau du chemin de la Vaite, le train de marchandise n° 4877 qui, régulièrement, doit quitter la gare Viotte à 15 h. 10, et qui, hier, avait à peu près deux heures de retard, survenait. Mme Pourny n'entendit-elle pas approcher le convoi ? On ne sait ; toujours est-il que la malheureuse s'engagea sur les voies. Happée par la locomotive, elle fut projetée à terre, le crâne ouvert.

Peu après, les gendarmes, le commissaire de police, prévenus de l'accident, arrivaient sur les lieux. Ils ne purent que constater le décès de Mme Pourny.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

| | Demande | Offre |
|-----------|---------------------------|-----------------|
| PARIS | 31.35 (31.50) | 31.70 (31.90) |
| ALLEMAGNE | — (—) | — (—) |
| LONDRES | 24.64 (24.77) | 24.71 (24.83) |
| ITALIE | 24.90 (24.85) | 25.20 (25.20) |
| BELGIQUE | 24.40 (24.60) | 25.— (25.25) |
| VIENNE | 79.— (79.—) | 83.— (83.—) |
| | (le million de couronnes) | |
| PRAGUE | 16.60 (16.60) | 16.90 (16.90) |
| HOLLANDE | 212.25 (212.50) | 213.25 (213.75) |
| MADRID | 77.25 (75.75) | 78.25 (76.75) |

Ville de La Chaux-de-Fonds
TECHNICUM

La nouvelle année scolaire commencera le lundi 5 mai

I. Section d'Horlogerie
Division technique

Forme des horlogers pour la direction technique de fabriques de montres.

Programme : Etude pratique et théorique des pièces simples et compliquées. Etude de la fabrication mécanique.

Durée des études : 4 1/2 à 5 ans, à la suite desquels l'élève peut se présenter aux examens en obtention du diplôme d'horloger-technicien délivré par l'Etat de Neuchâtel.

Division pratique

Forme des horlogers complets et des aides-techniciens.

Programme : Etude pratique et théorique des pièces simples.

Durée de l'apprentissage : 3 1/2 ans.

Cours de réglage ou de sertissage pour jeunes filles

Durée de l'apprentissage : 2 ans pour chaque cours.

Apprentissages rapides

Dans cette division, le Technicum forme, en 18 mois au minimum, des ouvriers spécialisés sur : a) les achevages d'échappements à ancre; b) les remontages de mécanismes et de finissages; c) l'emboîtement et le posage de cadrans.

II. Section de Mécanique
Division technique

Etudes techniques complètes permettant de se vouer à toutes les industries utilisant des machines. Etudes théoriques approfondies de la mécanique et de l'électro-technique. Importante pratique d'atelier; apprentissage complet; voir programme détaillé au Secrétariat du Technicum.

Durée des études : 4 ans. Diplôme cantonal de technicien. Possibilité de se vouer ensuite aux études supérieures.

Division pratique

Forme de bons ouvriers mécaniciens, capables de devenir chefs d'ateliers.

Durée de l'apprentissage : 4 ans.

Classe préparatoire pour apprentis monteurs de boîtes

La durée du cours est de 1 an.

Pour pouvoir être reçu comme élève, tout candidat doit être présenté par la Commission d'apprentissage des monteurs de boîtes. Il doit en outre avoir passé avec un patron un contrat assurant d'une manière effective la terminaison de l'apprentissage de monteur de boîtes après la sortie de l'Ecole.

III. Section de l'Ecole d'Art

L'Ecole forme des artisans pour la fabrication et le décor du bijou, pour le sertissage des pierres fines sur fonds de montres et bijoux, puis éventuellement pour le guilloché et la gravure.

La durée de l'apprentissage pour chacun de ces 3 cours est de 4 ans.

Outre le travail pratique, l'enseignement comprend des cours de dessin, de composition décorative, de modelage.

Conditions d'admission aux diverses sections du Technicum

Sont admis comme élèves réguliers :

a) dans les divisions techniques, les candidats qui ont passé avec succès les examens de 4^{me} Gymnase de notre ville ou qui possèdent une instruction équivalente acquise dans une autre école.

b) dans les divisions de praticiens, les jeunes gens ou jeunes filles libérés des écoles primaires.

Délai d'inscription échu le samedi 5 avril.

Formulaire pour admission, règlement, programmes, sont délivrés par le Secrétariat du Technicum, Progrès 40.

Halle aux Tapis

SPICHIGER & Co

Léopold-Robert 38 LA CHAUX-DE-FONDS

RIDEAUX - STORES - VITRAGES
LINOLÉUMS - TOILES CIRÉES
MILIEUX DE SALON - DESCENTES DE LIT

Les prix ont subi une baisse sensible



Si vous toussiez

Rappelez-vous qu'une toux négligée peut dégénérer en pneumonie, pleurésie ou tuberculose et appliquez-vous sans tarder du

THERMOGÈNE

Le Thermogène guérit : TOUX, GRIPPES, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTÉ, MAUX DE GORGE ET DE REINS, LUMBAGOS, etc.

La boîte 2 fr. 00.

Dans toutes les pharmacies du monde.

L'image populaire du Pierrot crachant le feu doit se trouver au dos de chaque boîte.



Ville de La Chaux-de-Fonds
Ecole supérieure de Commerce

L'Ecole supérieure de Commerce prépare aux carrières commerciales et administratives. L'enseignement complet comprend quatre années d'études (diplôme). Après trois années les élèves quittant l'Ecole reçoivent un certificat d'études.

Admission

Peuvent être admis en première année les jeunes gens et les jeunes filles de 14 ans ayant fait au moins 8 ans d'école.

Gratuité

A ceux qui en font la demande justifiée, l'Ecole peut accorder la gratuité de l'écolage, des livres et des résumés des cours de l'école.

Bourses

L'Ecole peut accorder aussi aux bons élèves peu fortunés des bourses de fr. 150. — à 300. —

Commencement des cours : le 6 mai prochain
Examen d'admission : le 5 mai, dès 8 heures

Les demandes d'inscription, accompagnées du livret scolaire, du dernier bulletin scolaire et de l'acte de naissance des candidats doivent être adressées au Secrétariat de l'Ecole jusqu'au 17 avril.

Passé ce délai, les demandes d'inscription peuvent encore être adressées par la poste.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à P30108C 8111 J. AMEZ-DROZ, directeur.

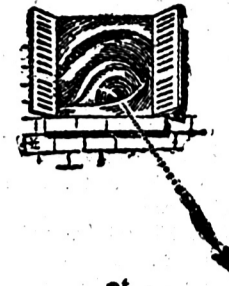


Ce que dit une cliente

Le café HAG est une boisson délicieuse, fine, pleine d'arôme. Tout ceux qui en ont bu chez moi ne tarissent pas de louanges. Le plaisir de posséder un aussi bon café vaut bien qu'on le paie un peu plus. Vive le café HAG!



Ouvrez...



et profitez de notre

Formidable succès!

Un lit à 2 places

forme Louis XV ou anglaise

1 trois-coins

1 matelas

1 duvet bonne plume

1 traversin

2 oreillers 7871

avec

Credit

de 18 mois

soit fr. 15. — par mois

et petit acompte à la livraison

E. Mandowsky

La Chaux-de-Fonds

8, Léopold-Robert, 8

Secrétariat de l'Union Ouvrière

Daniel-Jeanrichard 16

Consultations : Tous les jours.

Lundi de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Mardi au vendredi : de 8 à 11 1/2 h

et de 13 à 19 h.

Samedi : de 8 à 12 h.

Renseigne sur toutes questions concernant le travail

Renseignements aux locataires (service de la liège)

Renseignements : juridiques, assurance-chômage, assurance-accidents, nouvelle loi sur les fabricants, prud'hommes, loi sur les apprentissages.

Vient d'arriver!

AU MAGASIN

J. BOZONNAT

Rue de la Paix 63

Grand choix de

Tables de cuisine et 7696

Tabourets avec et sans lino

à très bas prix

Timbres-Escompte S. E. N. & J. 5 %

Ecole de Travaux féminins
La Chaux-de-Fonds

Section des classes d'apprentissage

L'année scolaire 1923-1924 commencera le lundi 5 mai

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Cette section forme : des couturières pour dames des lingères-brodeuses des brodeuses

Les élèves sont admises dès l'âge de 14 ans.

Programme de couturières. — Le vêtement pour enfants et fillettes. La robe, la blouse pour dames. Le costume tailleur et le manteau.

Programme des lingères-brodeuses. — Tous les objets concernant le vêtement d'enfant. Lingerie pour dames, pour messieurs. Broderie et dentelle s'adaptant à la lingerie. Dentelle aux fuseaux.

Programme des brodeuses. — Broderie blanche, broderie fantaisie. Dentelles.

Toutes les élèves reçoivent des leçons de dessin appliqué à la branche apprise; des leçons de français et de comptabilité.

Un enseignement d'une année admet l'entrée d'élèves dans les trois classes.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant, chaque jour, de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures, jusqu'au jeudi 10 avril, à la Direction de l'Ecole, Collège des Crêtets.

8084 La Directrice : L. AUGSBURGER.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Ecoles Secondaires

L'année scolaire 1924-1925 commencera le lundi 5 mai.

Les Ecoles secondaires comprennent :

I. Le Gymnase (pour garçons et filles)

a) Section classique; entrée 11 ans (à la fin de la 4^{me} primaire);

b) Section scientifique; entrée 13 ans (à la fin de la 6^{me} primaire).

II. L'Ecole supérieure de Jeunes filles

Entrée 13 ans (à la sortie de la 6^{me} primaire).

III. L'Ecole normale

Entrée 15 ans. Les demandes d'inscriptions doivent être adressées au Secrétariat des Ecoles secondaires, Collège Industriel, rue Numa-Droz 46, 1^{er} étage.

L'enseignement est gratuit. Les manuels et le matériel individuel sont mis gratuitement à la disposition des élèves qui en font la demande et qui appartiennent aux familles peu aisées.

Bourses. — Il est institué, en faveur des enfants intelligents et travailleurs des familles peu aisées, des bourses destinées à leur faciliter les moyens de poursuivre et de terminer leurs études. Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné.

Le Directeur de l'Enseignement secondaire : A. LALIVE.

7981



MI-SAISON — MI-SAISON

Pour accompagner le Tailleur et la Robe-Manteau

SUPERBE CHOIX

d'Echarpes, Cravates écossaises, Renards

etc., etc.

Une visite sans obligation permettra d'apprécier les réels avantages

offerts par la Maison

A l'Hermine

ex-fourreur des 1^{res} maisons de Paris

FOURRURES GARANTIES

Seule spécialité de la région

Léopold-Robert 28 — 2^{me} étage

Téléphone 20.02 8226

Ouvriers! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LA PEAU DE CHAGRIN

PAR BALZAC

(Suite)

— Tu es un Cafre, répliqua Rastignac en riant. Ne pas connaître Fœdora! Une femme à marier qui possède près de quatre-vingt mille livres de rente, qui ne veut de personne ou de qui personne ne veut! Espèce de problème féminin, une Parisienne à moitié Russe, une Russe à moitié Parisienne! Une femme chez laquelle s'éditent toutes les productions romantiques qui ne paraissent pas, la plus belle femme de Paris, la plus gracieuse! Tu n'es même pas un Cafre, tu es la bête intermédiaire qui joint le Cafre à l'animal... Adieu, à demain.

Il fit une pirouette et disparut sans attendre ma réponse, n'admettant pas qu'un homme raisonnable pût refuser d'être présenté à Fœdora. Comment expliquer la fascination d'un nom? « Fœdora » me poursuivait comme une mauvaise pensée avec laquelle on cherche à transiger. Une voix me disait : « Tu iras chez Fœdora. » J'avais beau me débattre avec cette voix et lui crier qu'elle mentait, elle écrasait tous mes raisonnements avec ce nom : Fœdora.

Mais ce nom, cette femme, n'étaient-ils pas le symbole de tous mes desirs et le thème de

ma vie? Le nom réveillait les poésies artificielles du monde, faisait briller les fêtes du haut Paris et les clinquants de la vanité. Le femme m'apparaissait avec tous les problèmes de passion dont je m'étais affolé. Ce n'était peut-être ni la femme ni le nom, mais tous mes vices qui se dressaient debout dans mon âme pour me tenter de nouveau.

La comtesse Fœdora, riche et sans amant, résistante à des séductions parisiennes, n'était-ce pas l'incarnation de mes espérances, de mes visions? Je me créai une femme, je la dessinaï dans ma pensée, je la rêvai. Pendant la nuit, je ne dormis pas, je devins son amant, je fis tenir en peu d'heures une vie entière, une vie d'amour, et j'en savourai les fécondes, les brûlantes délices.

Le lendemain, incapable de soutenir le supplice d'attendre longuement la soirée, j'allai louer un roman, et passai la journée à le lire, me mettant ainsi dans l'impossibilité de penser ni de mesurer le temps. Pendant ma lecture, le nom de Fœdora retentissait en moi comme un son que l'on entend dans le lointain, qui ne vous trouble pas, mais qui se fait écouter. Je possédais heureusement encore un habit noir et un gilet blanc assez honorables; puis, de toute ma fortune, il restait environ trente francs que j'avais semés dans mes hardes, dans mes tiroirs, afin de mettre entre une pièce de cent sous et mes fantaisies la barrière épineuse d'une recherche et les hasards d'une circumnavigation dans ma chambre.

Au moment de m'habiller, je poursuivis mon trésor à travers un océan de papier. La rareté du numéraire peut te faire concevoir ce que mes gants et mon fiacre emportèrent de richesses, ils mangèrent le pain de tout un mois. Hélas! nous ne manquons jamais d'argent pour

nos caprices, nous ne discutons que le prix des choses utiles ou nécessaires. Nous jetons l'or avec insouciance à des danseuses, et nous marchandons un ouvrier dont la famille affamée attend le paiement d'un mémoire.

Combien de gens ont un habit de cent francs, un diamant à la pomme de leur canne, et qui dînent à vingt-cinq sous! Il semble que nous n'achetions jamais assez chèrement les plaisirs de la vanité. Rastignac, fidèle au rendez-vous, sourit de ma métamorphose et m'en plaisanta; mais, tout en allant chez la comtesse, il me donna de charitables conseils sur la manière de me conduire avec elle; il me la peignit avare, vaine et déliante; mais avare avec faste, vaine avec simplicité, déliante avec bonhomie.

Tu connais mes engagements, me dit-il, et tu sais combien je perdrais à changer d'amour. En observant Fœdora, j'étais désintéressé, de sang-froid, mes remarques doivent être justes. En pensant à te présenter chez elle, je songeais à ta fortune; ainsi prends garde à tout ce que tu lui diras, elle a une mémoire cruelle, elle est d'une adresse à désespérer un diplomate, elle saura deviner le moment où il dit vrai; entre nous, je crois que son mariage n'est pas reconnu par l'empereur, car l'ambassadeur de Russie s'est mis à rire quand je lui ai parlé d'elle.

Il ne la reçoit pas, et la salue fort légèrement quand il la rencontre au Bois. Néanmoins, elle est de la société de madame de Sérizy, va chez mesdames de Nucingen et de Restaud. En France, sa réputation est intacte; la duchesse de Carigliano, la maréchale la plus collet monté de toute la coterie bonapartiste, va souvent passer avec elle la belle saison à sa terre. Beaucoup de jeunes fats, le fils d'un pair de France, lui ont offert un nom en échange de sa fortune; elle

les a tous poliment éconduits. Peut-être sa sensibilité ne commence-t-elle qu'au titre de comte! N'es-tu pas marquis? marche en avant, si elle te plaît! Voilà ce que j'appelle donner des instructions.

Cette plaisanterie me fit croire que Rastignac voulait rire et piquer ma curiosité, en sorte que ma passion improvisée était arrivée à son paroxysme quand nous nous arrêtâmes devant un péristyle orné de fleurs. En montant un vaste escalier à tapis, où je remarquai toutes les recherches du confort anglais, le cœur me battit; j'en rougissais, je démentais mon origine, mes sentiments, ma fierté, j'étais sottement bourgeois. Hélas! je sortais d'une mansarde, après trois années de pauvreté, sans savoir encore mettre au-dessus des bagatelles de la vie ces trésors acquis, ces immenses capitaux intellectuels qui vous enrichissent en un moment quand le pouvoir tombe entre vos mains sans vous écraser, parce que l'étude vous a formé d'avance aux luttes politiques.

J'aperçus une femme d'environ vingt-deux ans, de moyenne taille, vêtue de blanc, entourée d'un cercle d'hommes, et tenant à la main un écran de plumes. En voyant entrer Rastignac, elle se leva, vint à nous, sourit avec grâce, me fit d'une voix mélodieuse un compliment sans doute apprêté; notre ami m'avait annoncé comme un homme de talent, et son adresse, son emphase gasconne, me procurèrent un accueil flatteur. Je fus l'objet d'une attention particulière qui me rendis confus; mais Rastignac avait heureusement parlé de ma modestie.

(A suivre).